



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



Centre de passation des Examens de Cambridge

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Je vous joins toutes les informations relatives aux inscriptions pour les transports scolaires pour l'année 2025 - 2026. Cette communication vous permettra d'effectuer le nécessaire en vous adressant soit aux services de la Communauté d'agglomération, soit aux services de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Avec mes cordiales salutations.

Le Secrétariat - Valérie TRESCARTE

Pour les enfants de la Communauté d'agglomération

A compter du 1er mai 2025, débute les préinscriptions aux transports scolaires pour les enfants de la Communauté d'agglomération. **Cette préinscription, qui est obligatoire** pour tous les enfants empruntant un transport scolaire, **se finira le lundi 30 juin**. Vous trouverez en pièce jointe :

- Le courrier de la Directrice des transports Laure Planchet
- La feuille de préinscription
- Le schéma expliquant la différence des inscriptions sur les transports de l'agglomération ou la Région.

Pour les élèves qui prennent un transport scolaire géré par la Région Auvergne Rhône Alpes

La période des inscriptions scolaires en ligne est fixée du 12 mai 2025 au 19 juillet 2025. Elles se feront directement sur le site laregionvoustransporte.fr dans la rubrique du département de résidence. Attention, il n'y a pas de reconduction automatique de l'inscription, celle-ci doit être faite chaque année sur le site laregionvoustransporte.fr. Un message d'information a été mis en ligne sur l'ENT afin d'informer sur les dates d'ouverture des inscriptions et sur le contenu de l'offre Scolaire+ Mobilité Région. Des supports de communication seront également mis en ligne, ainsi qu'un lien vers le site laregionvoustransporte.fr. Enfin, la centrale d'appel Allo la Région vous transporte au 04 8000 7000 sera également à la disposition des familles pour apporter toutes les informations complémentaires.

Communication de la Région Auvergne Rhône Alpes

Pour cette rentrée 2025 – 2026 l'offre régionale de transport scolaire évolue. Conformément aux obligations légales, la Région doit uniformiser les tarifs du transport scolaire entre les différents départements. Une première étape sera franchie lors de cette rentrée 2025-2026 en faveur d'une convergence des tarifs. En Haute-Loire le tarif de 225€ est maintenu pour le secondaire (le tarif peut être moindre en fonction de la contribution financière de l'Autorité organisatrice du secteur).

Afin d'encourager l'utilisation des transports collectifs et soucieux d'offrir un soutien aux familles, les élus de la Région ont souhaité intégrer dans cet **abonnement Scolaire + Mobilité Région** un accès sans frais et en illimité à tous les cars région*, cars région express et TER Auvergne-Rhône-Alpes (trains et cars) ** du réseau La Région vous transporte (circulant sur le territoire) du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.

Les élèves recevront un titre leur donnant accès aux transports scolaires. Ils recevront également une carte Oûra (pour ceux qui n'en ont pas encore) qui leur sera demandée pour tout déplacement sur le réseau régional La Région vous transporte.

*A l'exception de quelques lignes, voir détail sur le site La Région vous transporte

** sous réserve de l'achat d'un billet Scolaire + Mobilité Région à 0€ pour chaque trajet TER ou Car Région Express